sorte de ville sainte possédant cinq mosquées et de nombreux oratoires. Il lui reste, de son ancienne splendeur, quelques monuments remarquables, notamment la Koubba (tombeau) et la mosquée de Sidi-Bou-Medin, un marabout très-vénéré, et la Medersa ou collège musulman, fondé en 1357. La Koubba et la mosquée de Sidi-Bou-Medin sont deux admirables morceaux d'architecture mauresque.

EBULÉUS, fils de Jupiter et de Proserpine, à Frère de Triptolème. Tous deux ayant donné à Cérès le premier avis de l'enlèvement de Proserpine, la déesse reconnaissante leur apprit l'art de cultiver le blé.

EBULIE, c'est-à-dire *de bon conseil*, déesse à laquelle les Romains avaient élevé un temple, à Rome.

* **EUCALYPTE** s. m. — **Encycl.** L'*eucalypte* a des propriétés assainissantes très-remarquables. Ce grand et bel arbre, originaire de l'Australie, absorbe avec facilité l'eau des marais et, quand il est cultivé en masses assez considérables, il purifie l'air ambiant d'une façon qui a lieu de surprendre. La Société des sciences physiques et naturelles d'Alger a constaté à cet égard bon nombre de faits probants. On sait que l'*eucalypte* a fait l'objet, en Algérie, de plantations considérables; on peut évaluer à 1,500,000 pieds au moins le nombre des arbres de cette précieuse essence qui ont été plantés depuis 1866, et chaque année le nombre s'accroît. Partout où l'*eucalypte* se développe, ses propriétés hygiéniques et salutaires se font sentir. Non-seulement il purifie l'air, en absorbant les eaux marécageuses, mais il paraît qu'il chasse aussi les moustiques, cet autre fléau de notre colonie. Les cas de fièvre paludéenne sont moins fréquents; et la disparition des moustiques rend habitables des contrées dont on s'éloignait avec une sorte de terreur. A Tugurth, depuis la plantation des *eucalyptes*, on ne relève plus que quelques cas de fièvre; à l'établissement de Saint-Ferdinand, M. Beaumont, inspecteur des forêts, constate que depuis 1866 une résidence insalubre au premier chef pour le préposé est devenue une maison de plaisance. Le lac de Fetzera, foyer d'infection pour toute la contrée, a été métamorphosé par la plantation de 50,000 pieds d'*eucalyptes*; l'influence paludéenne a presque totalement disparu. La Société générale algérienne et la compagnie des mines Moktaa-el-Hadidi ont assaini de la même manière toute la région où opèrent leurs ouvriers. Des plantations d'*eucalyptes* ont été opérées, dans le même but, à la Maison-Carrée, à El-Alea, à Aïn-Taya, à la Réghaïa, à la Rassauta, au moulin de Sainte-Corinne, au gué de Constantine, au pénitencier et au monastère de l'Harrai, à Bouffarik, à Bardji-Menaïel, dans la plaine des Issers, etc. Partout les résultats, rien qu'au point de vue de l'assainissement, ont dépassé les espérances, sans compter les richesses forestières que l'*eucalypte* est appelé à créer, par suite de sa rapide croissance; dans des régions que leur insalubrité forçait les plus intrépides colons à abandonner totalement. En multipliant ces plantations, on donnera une grande valeur aux exploitations rurales, tout en débarrassant le pays des fièvres paludéennes qui sont un des plus grands obstacles naturels de la colonisation.

EUCALYPTÈNE s. m. (eu-ka-li-ptè-ne). Chim. Essence obtenue en traitant l'eucalyptol par l'acide phosphorique.

EUCAMPTITE s. f. (eu-kan-pti-te). Minér. Silicate triple d'alumine, de protoxyde de fer, de magnésie renfermant des traces de manganèse et de l'eau.

— **Encycl.** Ce produit se présente sous forme de masses feuilletées ayant quelque analogie avec le mica, et présentant un bel éclat nacré. Les lames minces d'*eucamptite* laissent passer une lumière rouge ou brunâtre. En masse épaisse, elles prennent une teinte vert foncé. Sa dureté varie entre 2 et 2,5. Sa densité est de 2,72.

EUCHAIRITE s. f. (eu-kè-ri-te). Minér. Sélénium double de cuivre et d'argent. ‖ On écrit aussi **EUKAIRITE**.

EUCHLORINE s. f. (eu-klo-ri-ne). Chim. Nom donné par Davy au gaz oxyde de chlore.

EUCINÉSIE s. f. (eu-si-nè-zi — du gr. *eu*, bien; *kinêsis*, mouvement). Physiol. Etat des organes dont le mouvement est régulier.

EUGÉNATE s. m. (eu-jé-na-te). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide eugénique avec une base.

Eugène de Rothelin, roman, par Mme de Souza (1808, 2 vol. in-12). D'autres ont peint le XVIIIe siècle par des aspects moqueurs ou orageux, dans ses inégalités ou ses désordres. Voltaire l'a bafoué, Jean-Jacques l'a exalté et déprimé tour à tour; Diderot, dans sa *Correspondance*, nous le fait aimer comme un galant et brillant mélange; Crébillon fils nous en déroule les conversations alambiquées et les licences. L'auteur d'*Eugène de Rothelin* nous a peint ce siècle en lui-même dans sa fleur exquise, dans son éclat idéal et harmonieux. *Eugène de Rothelin* est comme le roman de chevalerie du XVIIIe siècle, ce que *Tristan le Léonois* ou tel autre roman du XIIIe siècle était à la chevalerie d'alors, ce que le *Petit Jehan de Saintré* et *Galaor* étaient au XVe. Eugène est le modèle auquel aurait dû aspirer tout homme bien né de ce temps-là; c'est un Grandisson sans fadeur et sans en-nui; au milieu de ce monde de convenances et d'égards, il a ses jalousies, ses allégresses, ses folies d'un moment. Un jour, il fut sur le point de compromettre par son humeur au jeu sa douce amie Athénaïs. « Quoi! m'affliger! lui dit celle-ci le lendemain; et, ce qui est pis encore, risquer de perdre sur parole! Eugène avoit un tort! je ne l'aurais pas cru. » La maréchale d'Estouteville tient dans l'action toute la partie moralisante, et elle en use avec un à-propos qui ne manque jamais son but; Athénaïs et Eugène sont le caprice et la poésie, qui ont quelque peine à se laisser régler l'un par l'autre, mais qui finissent par obéir, tout en sachant attendrir leur maître. Lorsque, à la dernière scène, « dans une de ces allées droites où l'on se voit de si loin, » Mme d'Estouteville s'avance lentement, appuyée sur le bras d'Eugène, on sent tout se résumer dans cette image. Si jamais l'auteur a marié quelque part l'observation du moraliste avec l'animation du peintre, s'il a élevé le roman jusqu'au poème, c'est dans *Eugène de Rothelin*.

EUGÉNÉSIQUE adj. (eu-jé-nè-si-ke — du préf. *eu*, et de *génésique*). Qui est propre à améliorer la race : *Des croisements* EUGÉNÉSIQUES.

* **EUGÉNIE** s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte par M. Goldschmidt en 1857.

* **EUGÉNIE-MARIE DE MONTIJO DE GUZMAN**, comtesse de Teba, ex-impératrice des Français, née à Grenade (Andalousie) le 5 mai 1826. — Comme nous l'avons dit au tome VII du *Grand Dictionnaire*, Mlle de Montijo descendait, par ses ancêtres paternels et maternels, de deux nobles familles d'Espagne et d'Ecosse. Son père, le comte de Montijo, tenait aux Porto-Carrero qui, dans les dernières années du XIIIe siècle, vinrent de Gênes en Estramadure. Le sang d'Alonzo Perez de Guzman, dit *Guzman le Brave*, qui défendit Tarifa en 1292, coulait dans ses veines. Le premier comte de Teba fut créé à la fin du XVe siècle par Ferdinand et Isabelle, pour la bravoure qu'il déploya devant Grenade. Sa mère, Marie-Manuela de Closeburn, est issue d'une famille écossaise, chassée de son pays après la chute des Stuarts. En 1808, son père embrassa le parti de Napoléon Ier et mit au service du conquérant de la péninsule son influence, sa fortune et son épée. Il combattit sous les ordres de Murat. Il mourut le 15 mars 1839, laissant la comtesse de Montijo, sa veuve, ci-dessus nommée, et deux filles, l'aînée doña Maria Francisca de Sales Guillermina Cipriana, née le 29 janvier 1825, plus tard duchesse d'Alba, et la cadette doña Maria Eugenia Ignacia Augustina, née le 5 mai 1826, qui devint l'impératrice Eugénie.

Nous avons ensuite, dans notre premier tirage, sur la foi de documents mis en circulation, parlé d'un jugement intervenu entre une dame de Montijo et les héritiers de son mari; induits en erreur, nous avons annoncé ce jugement comme concernant la mère de l'impératrice Eugénie; il en résultait, par le rapprochement des dates, que les deux filles de la duchesse de Montijo seraient nées longtemps après la mort de leur père, tandis que, au contraire, les dates de naissance et de décès qui précèdent, les documents communiqués et les nombreux jugements et arrêts rendus sur ce point établissent d'une manière incontestable que la décision par nous énoncée ne concernait ni madame la comtesse de Montijo, mère de l'impératrice Eugénie, ni sa famille.

Après la révolution du 4 septembre 1870, l'ex-impératrice se retira à Chiselhurst avec son fils. Le 13 septembre, elle adressa à l'empereur de Russie une lettre dans laquelle elle le priait d'user de son influence afin qu'une paix honorable et durable pût se conclure entre la France et l'Allemagne, quand le moment serait venu. Quelques jours plus tard, le 27 septembre, elle reçut la visite du général Bourbaki, envoyé par le maréchal Bazaine, qui, sur la foi d'un nommé Régnier, avait cru que l'ex-impératrice voulait s'entendre avec lui pour négocier la paix avec l'Allemagne. Le général Bourbaki apprit de la bouche même de l'ex-impératrice qu'elle n'avait chargé personne d'une pareille mission et que le commandant de l'armée de Metz avait été l'objet d'une mystification. Après la conclusion de la paix, Napoléon III, rendu à la liberté, vint s'établir auprès de sa femme, à la villa de Chiselhurst. Ce fut là qu'elle lui donna ses soins pendant la maladie à laquelle il succomba le 9 juin 1873. Après la mort de son mari, l'ex-impératrice Eugénie continua à y habiter avec son fils. De concert avec elle, M. Rouher prit alors la direction politique du parti bonapartiste, et il devint le mandataire chargé de ses intérêts matériels. Ce fut à ce titre qu'il réclama du gouvernement français le mobilier acquis sur les fonds de la liste civile et placé dans les palais nationaux, le musée chinois du palais de Fontainebleau, le musée d'armes provenant du château de Pierrefonds, ainsi que les objets d'art provenant de dons faits à Napoléon III par des souverains étrangers ou par des particuliers et tous les tableaux et objets ayant le caractère de souvenirs de famille. Une convention en date du 25 octobre 1873, passée entre MM. Magne, Deseilligny et Batbie, au nom de l'Etat, et de M. Rouher, au nom de l'impératrice Eugénie, reconnut à cette dernière la propriété des objets que nous venons d'énumérer, plus son droit à toucher une somme de 2,861,000 fr., qui lui serait remboursée en dix années, à partir du 1er mars 1875, avec les intérêts à 5 pour 100, à partir du décret de ratification. Cette convention, envoyée à l'examen de l'Assemblée nationale, fut très-vivement attaquée, et les crédits demandés ne furent point votés.

Lors de la manifestation bonapartiste qui eut lieu à Chislehurst le 15 août 1873, l'ex-impératrice parut s'effacer à peu près complétement. Ce fut son jeune fils, alors élève de l'Ecole de Woolwich, qui adressa aux fidèles du parti des discours, écrits, dit-on, par M. Rouher, afin que, bien que mineur, il affirmât hautement sa situation de prétendant. Au mois de janvier 1874, l'ex-impératrice Eugénie apprit que l'évêque de Troyes avait défendu les messes qu'on voulait faire dire dans son diocèse pour le repos de l'âme de Napoléon III. Elle écrivit à l'évêque une lettre qui fit du bruit : « Non, lui dit-elle, vous n'avez pu refuser de prier pour le fondateur de l'institution des aumôniers des dernières prières; vous ne pouvez avoir oublié le serment que vous avez prêté entre les mains du celui qui n'est plus! S'il en était autrement, je ne pourrais finir ma lettre qu'en rappelant cette fin de la formule du serment des évêques : Que Dieu me le redemande. » Le 15 avril 1874, accompagnée de son fils, qui était alors, d'un chambellan et d'un prêtre, elle se rendit, dit-on, en pèlerinage à Lourdes, et elle fit don à la chapelle d'un magnifique calice en vermeil. Au mois de septembre de l'année suivante, elle alla habiter le château d'Arenenberg, où elle reçut la visite du roi de Wurtemberg et des membres les plus influents du parti bonapartiste en France. Ayant conservé sur l'esprit de son fils une grande influence, elle ne fut pas étrangère, dit-on, à la rupture déclarée qui eut lieu entre l'ex-prince impérial et son oncle le prince Jérôme-Napoléon, au mois de février 1876. Au mois d'août 1876, la veuve de Rome, en décembre 1876, elle rendit à Pie IX une visite, dont les journaux entretinrent longtemps le public. On raconte que le pape se plaignit amèrement de Napoléon III et que l'ex-impératrice se retira en sanglotant. Ce qu'il y a de vrai dans ce bruit, nous l'ignorons, aucune relation officielle de cette entrevue n'ayant été publiée. L'ex-impératrice se rendit ensuite à Florence. Elle revint à Rome en avril 1877, puis elle retourna en Angleterre.

Eugubines (LES TABLES), texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Michel Bréal, professeur au Collége de France (1875, 1 vol. in-8°, avec le fac-simile de 14 planches).

Parmi les premiers savants qui entreprirent d'expliquer les inscriptions gravées sur ces fameuses Tables, les uns s'imaginèrent qu'elles étaient en hébreu, d'autres les pensèrent au celtique, à l'anglo-saxon, au hollandais même; puis on crut y reconnaître la langue étrusque, et enfin on arriva à reconnaître que le texte appartenait à un dialecte spécial très-voisin du latin et propre au pays même où l'on avait trouvé les Tables Eugubines. « M. Bréal, arrivant après tant de tentatives plus ou moins heureuses, dit M. Baudry dans un compte rendu publié par le *Journal des Débats*, a fait avancer la question d'un grand pas en y appliquant ses qualités éminentes de précision, de justesse et de sagacité. La méthode devient chez lui de plus en plus rigoureuse, et, quoique sanscritiste consommé, il sait résister à la démangeaison d'expliquer les mots inconnus par des étymologies sanscrites tirées de trop loin pour offrir des chances sérieuses de probabilité. C'est au latin et aux débris des dialectes italiotes conservés dans Varron, Festus, Nonius, etc., qu'il demande secours. Quand ils le refusent, il laisse bravement en blanc la traduction du mot inconnu, sauf à hasarder quelquefois, sur la foi du contexte, une interprétation conjecturale dont il reconnaît la fragilité. Malgré ces lacunes, qui peut-être ne seront jamais tout à fait comblées, on tient aujourd'hui le sens certain des fameuses Tables et l'interprétation de plus de trois quarts des mots. M. Bréal les explique tout au long dans un commentaire où il réunit les découvertes de ses devanciers à celles qu'il a faites lui-même.

» Les Tables Eugubines contiennent les actes d'un collége de prêtres dans le genre des Frères arvales de Rome. Ceux-ci étaient établis à Iguvium et s'appelaient frères atidiens, probablement parce que la confrérie tirait son origine d'Attidium, en Ombrie. Elles résument le rituel de ces taines cérémonies dont les frères atidiens étaient chargés, notamment la purification de la colline fisienne, sur laquelle se trouvait probablement le Capitole de la cité, et la lustration du peuple iguvien. On commence par prendre les auspices; l'administrateur du collége fait un pacte avec l'augure sur les auspices qui devront compter. L'épervier et le corbeau devront voler en avant dans le *templum*; le pic-vert et la pie en arrière; tout autre présage sera tenu pour non avenu. « Un jeune homme, dans une lutte à laquelle il avait défié son rival Aristoxène, une corde vint à se rompre. Eunomus n'en reporta pas moins la victoire, grâce à une cigale qui vola sur l'instrument et suppléa par son chant à l'absence de cette corde. En mémoire de cet événement, les Grecs élevèrent à Eunomus une statue qui le représentait tenant un sistre avec une cigale sur la corde cassée.

EUNOSTO, divinité protectrice des moulins à blé.

EUNOSTUS, dieu révéré chez les habitants de Tanagre, dans l'ancienne Béotie, sur le fleuve Asope. L'entrée de son temple était absolument interdite aux femmes, sous peine de mort.

EUPEPTIQUE adj. (eu-pè-pti-ke — rad. *eupepsie*). Méd. Qui favorise la digestion.

EUPHÉMÉ, nourrice des Muses. On lui avait élevé une statue en marbre au pied de l'Hélicon, sur le chemin du bois sacré des Muses.

EUPHORIMÈTRIE s. f. (eu-fo-ri-mè-tri — du gr. *euphoria*, fécondité; *metron*, mesure). Détermination de la fertilité d'un sol.

EUPHRONE (du gr. *eu*, bien; *phrên*, conseil). Chess. Nom de la nuit, que les Grecs considéraient comme la mère nourrice de la Prudence, attendu que, suivant le proverbe, la nuit porte conseil.

EUPLASTIQUE adj. (eu-pla-sti-ke — du gr. *eu*, bien, et de *plastique*). Qui est favorable aux forces plastiques.

EUPNÉE s. m. (eu-pné — du gr. *eu*, bien; *pnein*, respirer). Méd. Respiration facile.

* **EURE** (DÉPARTEMENT DE L'). D'après le recensement de 1876, le département de l'Eure est de 373,629 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département fait 2 sénateurs et 4 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 3e région et concourt à former le 4e corps d'armée, dont le quartier général est au Mans. Dreux et Chartres, subdivisions de la 4e région, font partie de la 8e division et de la 15e brigade d'infanterie. Les généraux résident à Paris. Chartres est la résidence du général commandant la 4e brigade de cavalerie et possède, en outre, des magasins de vivres et 3 compagnies du train des équipages.

EURISTIQUE adj. et s. f. V. HEURISTIQUE, dans ce *Supplément*.

EUROPA ou **EUROPE** s. f. (eu-ro-pa — nom mythol.). Astron. Planète télescopique, découverte en 1858 par M. Goldschmidt.

* **EUROPE**, l'une des cinq parties du monde. — Au moment où nous écrivons l'article que le *Grand Dictionnaire* a consacré à l'Europe, nous avons pensé qu'il serait téméraire de rien pronostiquer sur l'avenir de cette partie du monde; aujourd'hui, après sept ans écoulés, nous sommes obligé de reconnaître que la situation s'est encore assombrie, et qu'il serait plus hasardeux que jamais de rien affirmer sur ce que l'Europe deviendra dans un avenir plus ou moins prochain. Tout le monde répète, depuis un temps déjà bien long, que la crise de l'Europe doit être et sera remaniée. Affirmer une vérité si générale, ce n'est certes pas se hasarder beaucoup; mais dire que cet événement cette carte sera modifiée, c'est ce que nous ne pourrions tenter sans une excessive témérité. Contentons-nous donc d'exposer rapidement la situation des divers Etats de l'Europe, en réservant à l'avenir le soin d'expliquer les choses dont il a seul le secret.

La grande question depuis 1870, c'est la question cléricale, qui agite à un degré plus ou moins intense la plupart des Etats de l'Europe. La proclamation du dogme de l'infailliblité papale, le mouvement antiinfaillibiliste qui la suivit avaient fait croire aux adversaires du cléricalisme qu'un coup funeste venait d'être porté à cette doctrine. Il leur sembla qu'une ère de décadence venait de s'ouvrir pour l'Eglise catholique, grâce aux exagérations et aux manœuvres maladroites des jésuites; qui en détiennent le gouvernement; ils crurent que des défections nombreuses allaient infailliblement se produire. Jusqu'à présent, ces espérances ou ces prévisions ne se sont pas réalisées. Si l'Allemagne a frappé vigoureusement les cléricaux et surveillé leurs menées avec un soin jaloux, l'influence des jésuites, favorisés tantôt par l'incurie, tantôt par la connivence des gouvernements n'en a pas moins fait, dans les pays de race latine, d'incontestables progrès. Leurs ennemis assurent que c'est leur dernier effort, qu'ils seront suivi de leur chute définitive; nous nous sommes engagé à éviter de faire des prophéties, et nous devons nous contenter de reconnaître que le danger est grand, que les partisans de l'Etat laïque sont unanimes à le reconnaître et plus résolus que jamais à s'unir pour le conjurer.

Après cette observation générale, destinée à caractériser la situation de l'Europe occidentale, il est nécessaire d'ajouter un mot pour définir l'état politique de chacun des Etats qui la composent.

La Grande-Bretagne, après avoir vu sa reine proclamée impératrice des Indes, ce qui n'a apporté aucun changement notable dans le caractère de la politique anglaise ni arrêté d'une minute la déclaration des hostilités entre la Russie et la Turquie, la Grande-Bretagne, disons-nous, est entièrement absorbée par les événements d'Orient, étudiant avec terreur les projets du gouvernement moscovite, cherchant à prévoir ses et se rétignant douloureusement à laisser faire ce que, peut-être, elle n'est guère en état d'empêcher, vu l'indifférence, l'impuissance ou la complicité du reste de l'Europe. Nous reviendrons sur la question d'Orient.

La Hollande, après une guerre longue, mais peu sérieuse, en Orient, jouit d'un calme absolu.

La Belgique est pareillement tranquille. Toutefois, les derniers symptômes (juin 1877) font penser qu'elle a prévu le cas où elle serait tenue de s'armer pour défendre sa neutralité. La véritable danger pour ce pays, s'il y a réellement un danger à courir pour lui, est dans le triomphe du parti clérical, qui possède actuellement le pouvoir.

La France, diminuée de deux de ses plus belles provinces par la guerre de 1870, et qu'on pouvait croire définitivement ruinée par l'énorme indemnité de guerre qu'elle a dû payer, la France républicaine a pu, en quelques années, rétablir son administration, refaire ses armées et redevenir l'un des plus riches, sinon le plus riche des Etats de l'Europe. Une ère admirable de prospérité et de liberté semblait s'être ouverte pour elle; mais cette démonstration pratique des avantages de la République a effrayé quelques intrigants, et l'événement du 16 mai 1877 a tout remis en question. La lutte fut alors engagée entre la République, qui a pour elle le droit et le nombre, et la coalition cléricale et monarchique, qui détenait le pouvoir. Une pareille aventure, au moment où la question orientale menaçait de tout embrasser, a, nous devons le dire, inquiété l'Europe plus que la France elle-même, confiante dans le triomphe définitif du suffrage universel, et ce triomphe est devenu un fait quand la crise s'est dénouée, le 13 décembre 1877, par la nomination d'un ministère parlementaire.

L'Espagne, qui, en quelques années, a vu quatre monarchies et une république (nous pourrions dire deux et même trois républiques), continue à marcher dans une voie qui paraît devoir aboutir à une catastrophe : production nulle, agriculture en souffrance, finances détruites, armée décomposée, insurrection cubaine toujours invincible, politique d'expédients, soi-disant libérale et réduite à acheter l'appui des cléricaux, tel est le bilan de la situation économique et politique de ce malheureux pays. En présence d'un pareil anéantissement, qu'achève la démoralisation complète de l'esprit public, on est forcé de reconnaître que l'ère des révolutions paraît loin d'être close pour l'Espagne.

Le Portugal, affranchi de la lourde protection anglaise et de la crainte de l'annexion à l'Espagne, vit dans un calme complet, favorisé par le peu d'importance politique de ce pays.

Le gouvernement italien, battu en brèche par cette cour papale qu'il entretient au milieu de Rome avec une abnégation mal récompensée, en butte aux attaques de la population cléricale la plus nombreuse et la plus intrigante du monde, résiste et progresse par la seule force des institutions parlementaires loyalement pratiquées. Il sait, du reste, que, par cent raisons, les tentatives faites pour amenter contre lui les divers pays catholiques n'aboutiront pas même à une démonstration diplomatique. Le gouvernement italien a fait, dans le sens démocratique, une innovation très-remarquable et qu'il serait temps d'appliquer ailleurs : dans les questions qui surviennent entre lui et les autres Etats, il distingue entre les peuples, qui tous professent pour la jeune Italie une sympathie très-vive, et les gouvernements, dont quelques-uns nourrissent contre elle des sentiments hostiles. Le gouvernement italien sait que les gouvernements passent et que les peuples restent.

La Suisse, elle aussi, a eu à lutter contre l'ennemi commun, le cléricalisme. Elle a lutté vigoureusement et elle a triomphé; elle se livre maintenant avec une ardeur exclusive au développement de sa prospérité intellectuelle et économique. Elle n'a pas l'unité, qui n'est qu'un rêve pour les Etats, mais elle a l'intelligence, la sagesse, la persévérance, la force et le courage. Heureux pays!

Le fait dominant de l'Europe centrale, c'est la fondation de l'unité allemande, fait qui s'est révélé en 1863 à la suite de la défaite et de l'amoindrissement du Danemark, qui s'est confirmé par l'écrasement de l'Autriche en 1866 et par celui de la France en 1870, qui a reçu enfin sa consécration dans la fondation d'un empire dont la forme fédérale tendra à s'effacer progressivement. L'élément particulariste, en effet, sur lequel les adversaires de l'Allemagne comptent avec trop de confiance, paraît loin de conserver cette vitalité qu'on s'était plu à lui attribuer, et ce n'est pas lui, ce semble, qui créera au nouvel empire ses plus redoutables embarras, mais bien le socialisme, étouffé en apparence par la guerre de 1870, mais qui reste en réalité plus vivant en Allemagne qu'en aucun autre pays d'Europe. Quant aux conséquences internationales de l'unification des pays allemands, rien ne permet encore de les prévoir. Les gouvernants actuels, d'habiles gens à coup sûr, entièrement absorbés par le soin d'affermir leurs conquêtes, semblent sincères dans le désir qu'ils affichent de ne pas les étendre plus loin; mais le militarisme, développé au point où il l'est en Allemagne, a des exigences auxquelles un gouvernement moins fort et moins résolu que celui du prince de Bismarck aurait peut-être quelque peine à résister.

Le Danemark, amoindri et affaibli par la défaite de 1863, n'a pu que formuler quelques réclamations platoniques contre les usurpations allemandes.

Le royaume de Suède et de Norvége, doté d'un régime parlementaire incomplet, se débat dans des questions intérieures qui n'ont guère d'échos au dehors de ses frontières.

L'Autriche-Hongrie commence à peine à se relever de la défaite de 1866, et malgré ses efforts intelligents pour souder ses deux parties très-hétérogènes, il est encore douteux, à l'heure présente, qu'elle y ait enfin réussi. Plus d'une fois, la rupture a été imminente, et un accident, un prétexte peut encore la provoquer. La question d'Orient, si malheureusement réveillée en 1877, pourrait bien être l'occasion de ce déchirement funeste. En en cas, les deux Etats trois empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche, alliance qu'on a beaucoup vantée pendant les négociations avec la Turquie, et qui persiste encore, dit-on, serait probablement impuissante à sauver l'empire austro-hongrois, si tant est que ses alliés veuillent sincèrement son salut.

Mais de toutes les parties de l'Europe, la plus troublée, la plus déchirée, est incontestablement l'Europe orientale, menacée depuis si longtemps d'être ravagée par le choc inévitable entre la Russie et la Turquie. Au moment où nous écrivons (juin 1877), l'heure fatale semble enfin arrivée. L'insurrection de la Serbie et des provinces turques d'Europe, a donné lieu à d'interminables négociations, où les divers Etats de l'Europe, y compris l'Angleterre, ont très-naïvement fait le jeu de la Russie. Après la défaite et la soumission de la Serbie, qui aurait dû terminer la lutte, la Russie a déclaré la guerre et envahi le territoire turc. Le Monténégro n'avait pas cessé de se battre, même après la soumission de la Serbie; la Roumanie, après avoir livré ses frontières à l'armée russe, a fini par s'aller avec elle et a proclamé son indépendance; la Grèce, a longtemps été ballottée entre le parti de la paix et celui de la guerre, mais tout fait présumer qu'elle ne tardera pas à s'engager dans la lutte. Une conflagration générale semble donc près de se produire en Orient. Reste à savoir dans quelle limite les puissances de l'Europe centrale et occidentale jugeront à propos d'intervenir pour arrêter les progrès de l'envahisseur. Les Russes ne paraissent pas bien effrayés à cet égard. Ils font des protestations de désintéressement et de modération qui ne trompent personne et que tout le monde accepte. L'Allemagne garde un silence de plomb, soit, comme elle le dit, qu'elle ne se trouve pas directement intéressée, soit qu'elle prétende réserver complétement sa liberté d'action. L'Autriche-Hongrie fait, pour les provinces danubiennes, des réserves qu'on accueille poliment, mais dont il ne serait que trop facile de ne tenir aucun compte. L'Angleterre parle de sauvegarder ses intérêts à Constantinople et en Egypte; on lui répond qu'on ne songe nullement à les menacer, et de cette réponse elle affecte de se montrer satisfaite. Comment pourrait-elle être plus exigeante, désarmée, isolée au milieu de l'Europe abattue ou indifférente, et travaillée d'autre part, dans son île même, par une vaste opposition turcophobe?

Quant à l'ancienne alliée de l'Angleterre en Orient, à la France, instruite par ses derniers malheurs, elle a compris qu'elle n'avait aucun intérêt réel à se battre, peut-être à se faire battre pour les Russes ou pour les Turcs.

La question orientale, sauf accident imprévu, se dénouera donc sans nous, si tant est que l'issue de la crise actuelle doive amener le véritable dénoûment.

* **EURYALE** s. m. — Entom. Espèce de papillon.

EURYALE, une des trois Gorgones. ‖ Fille de Minos, qui, séduite par Neptune, mit au monde Orion.

EURYBATÈS, un des Argonautes. Habile dans l'art médical, il guérit Ollée d'une plaie qu'il avait reçue d'un des oiseaux du lac Stymphale.

EURYDAMAS, interprète de songes. Ses deux fils tombèrent sous les coups de Diomède au siége de Troie. ‖ Célèbre athlète de Cyrène, qui remporta le prix du ceste aux jeux Olympiques. Son antagoniste lui ayant porté un coup terrible qui lui brisa les dents, il les avala pour que cet adversaire ne pût triompher de l'avoir mis en cet état.

* **EURYDICE** s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

EURYGNATHE adj. (eu-rig-na-te — du gr. *eurus*, large; *gnathos*, mâchoire). Qui a une mâchoire large.

EURYNOME s. f. (eu-ri-no-me — nom mythol.). Planète télescopique, découverte par M. Watson en 1863.

EUSTACHE (Ange-Jean-Robert), vaudevilliste français. V. ANGEL, dans ce *Supplément*.

EUSTATHES s. f. (eu-sta-te — du gr. *eustathès*, consistant). Portion qui résiste le plus à l'action des acides dans la cellulose.

* **EUTERPE** s. f. — Planète télescopique, découverte en 1853 par M. Russell Hind.

EUTHÉNIE, nom sous lequel les Grecs per sonnifiaient l'abondance.

EUTHÉSIS s. f. (eu-té-zi — du gr. *eu*, bien; *thesis*, situation). Méd. Bon état du corps et de toutes ses parties.

EUTHIOCHRONIQUE adj. (eu-ti-o-kro-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide sulfoconiqué, qui résulte de l'action des alcalis sur l'acide thiochronique. Il est décrit, comme l'acide thiochronique lui-même, au mot QUINONE, tome XIII du *Grand Dictionnaire*, page 558.

EUTHYMIA, déesse de la joie, de la tranquillité de l'âme chez les Grecs, la même que la Vitula des Romains.

EUTHYMIE s. f. (eu-ti-mi — du gr. *eu*, bien; *thumos*, âme, esprit). Tranquillité d'esprit.

EUTOCIE s. f. (eu-to-si — du gr. *eu*, bien; *tokos*, accouchement). Chir. Accouchement naturel, normal, facile.

* **ÉVA** s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte en 1876 par M. Paul Henry.

Eva, drame lyrique en deux actes, paroles de MM. de Leuven et Brunswick, musique de Coppola et Girard; représenté à l'Opéra-Comique le 9 décembre 1839. Le sujet est imité de *Nina* ou la *Folle par amour*, opéra de Marsollier et de Dalayrac. Eva, jeune Suédoise, a perdu la raison à la vue de son fiancé mourant dans un combat contre les Russes. La scène se passe sous Charles XII. Mais, comme dans *Nina, le défunt n'est pas mort*, et le colonel Gustave vient rendre la raison à la pauvre insensée. Cet ouvrage se compose musicalement des fragments de *Nina pazza per amore*, opéra écrit à Rome par Coppola en 1835 et représenté dans toute l'Europe avec un grand succès. Girard, qui fut depuis l'habile chef d'orchestre de l'Opéra et de la Société des concerts, fut chargé alors d'en former une pièce française pour les débuts de Mme Eugénie Garcia, qui y obtint un grand succès comme cantatrice, tandis que la musique de Coppola fut assez étourdiment vilipendée par la presse entière.

* **ÉVACUATEUR** s. m. — Système de vannes procurant au besoin l'évacuation des eaux.

* **ÉVACUATION** s. f. — **Encycl. Hist.** *Évacuation des territoires français par les armées allemandes après la guerre de* 1870-1871. Cette *évacuation* était stipulée dans les préliminaires de traité de paix qui furent signés à Versailles le 26 février 1871, et formait la matière de l'article 3, ainsi conçu :

« ... Article 3. L'*évacuation* des territoires français occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'Assemblée nationale, siégeant à Bordeaux. Immédiatement après cette ratification, les troupes allemandes quitteront l'intérieur de la ville de Paris, ainsi que les forts situés sur la rive gauche de la Seine, et, dans le plus bref délai possible fixé dans une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront immédiatement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, du Loiret, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne et, de plus, les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

» Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire, qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Sont exceptées de cette disposition la garnison de Paris, dont le nombre ne pourra pas dépasser 40,000 hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes. L'*évacuation* des départements situés entre la rive droite de la Seine et la frontière de l'Est, par les troupes allemandes, s'opérera graduellement après la ratification du traité de paix définitif et le payement du premier demi-milliard de la contribution stipulée par l'article 2, en commençant par les départements

les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de la contribution seront effectués. Après le premier versement d'un premier demi-milliard, cette *évacuation* aura lieu dans les départements suivants : Somme, Oise et les parties des départements de la Seine-Inférieure, Seine-et Oise, Seine-et-Marne situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

» Après le payement de 2 milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gage pour les 3 milliards restants, et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas 50,000 hommes.

» Sa Majesté l'empereur sera disposée à substituer à la garantie territoriale, consistant dans l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par Sa Majesté l'empereur et roi pour les intérêts de l'Allemagne. Les 3 milliards dont l'acquittement aura été différé porteront intérêt à 5 pour 100 à partir de la ratification de la présente convention. »

Une convention particulière du 4 mars portait que les forts de la rive gauche de la Seine seraient évacués le 17 du même mois, à onze heures du matin, ainsi que la presqu'île de Gennevilliers et la forteresse du Mont-Valérien. Quant aux autres forts situés au sud de la capitale, nous avons déjà dit comment ils furent évacués. V. PARIS (siège de), au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

A la suite des événements qui se produisirent subséquemment, les conditions de l'*évacuation* se trouvèrent modifiées dans le traité de paix définitif (V. FRANCFORT [traité de]). Elles le furent plus avantageusement, grâce aux infatigables efforts de M. Thiers, lorsque le gouvernement allemand put être assuré que l'indemnité de guerre serait régulièrement acquittée aux époques fixées. En effet, le 16 mars 1873, le *Journal officiel* publiait la note suivante :

« Le traité d'*évacuation* du territoire français, fruit de longues négociations, vient d'être signé aujourd'hui même, 15 mars, à cinq heures du soir, à Berlin.

» Le gouvernement aurait voulu que l'Assemblée nationale fût la première informée de cet heureux événement; mais cela est devenu impossible, la dépêche qu'on attendait de Berlin n'étant arrivée à Versailles qu'à sept heures.

» Tout le monde sait que le gouvernement a pu remplir avec une rapidité inespérée les engagements financiers que, par prudence, il n'avait pris que pour une époque éloignée.

» Sur les 3 milliards qui restaient à payer à l'Allemagne, l'un a été entièrement soldé cet automne; le second, déjà versé en grande partie, sera complétement acquitté du 1er au 5 mai prochain.

» Le troisième et dernier milliard (cinquième de l'indemnité totale) sera versé au trésor allemand en quatre payements égaux, les 5 juin, 5 juillet, 5 août, 5 septembre de la présente année.

» En retour, S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, s'est engagé :

» A évacuer au 1er juillet prochain les quatre départements des Vosges, des Ardennes, de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que la place et l'arrondissement de Belfort. Cette *évacuation* ne devra pas durer plus de quatre semaines.

» Pour gage des deux payements à accomplir, la place de Verdun, avec son rayon, continuera seule d'être occupée jusqu'au 2 septembre. A partir de cette date, elle sera évacuée en deux semaines.

» Telles sont les conditions du nouveau traité, conditions longuement débattues, qui, malgré de douloureux souvenirs, réjouiront, nous n'en doutons pas, le patriotisme de tous les bons citoyens.

» Dès que les instruments diplomatiques auront reçu la forme authentique, ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale, pour que, dans le plus bref délai possible, la ratification du président de la République puisse être échangée contre celle de l'empereur d'Allemagne. »

Cet immense allégement à ses douleurs, la France le devait tout entier aux patriotiques et infatigables efforts de M. Thiers; l'Assemblée n'y était pour rien, mais elle tenait à se montrer grotesque, et elle se vota des remercîments au même titre qu'à M. Thiers, alors que, vingt-quatre heures auparavant, elle ne savait pas même un mot des négociations.

Nous ne donnerons pas ici la date précise de chacune de ces *évacuations* successives; on la trouvera au nom des principales localités ou des circonscriptions territoriales.

ÉVADISME s. m. (é-va-di-sme — de *Ève*, et de *Adam*). Nom d'une religion nouvelle dont le fondateur, nommé Ganneau, occupa quelque temps l'attention publique vers 1840. V. MAPAIL, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

ÉVADISTE s. m. (é-va-di-ste). Sectateur de l'évadisme.

ÉVAGINATION s. f. (é-va-ji-na-si-on). Sortie d'une gaîne; ce qui sort d'une gaîne.

ÉVANESCENCE s. f. (é-va-nèss-san-se — rad. *évanescent*). Qualité de ce qui s'évanouit, s'efface.

ÉVANESCENT adj. (é-va-nèss-san — du lat. *evanescens*, qui disparaît). Bot. Se dit du nectaire qui finit par disparaître quand le fruit se développe.

ÉVANGÉLISATEUR s. m. (é-van-jé-li-za-teur — rad. *évangéliser*). Celui qui prêche l'Evangile.

Évangiles (LES), traduction de Bossuet, dessins de Bida, gravures à l'eau-forte de MM. Bida, Brouet, Bodmer, Bracquemond, Chaplin, etc. (Paris, Hachette, 1873, 2 vol. in-fol.). Cet ouvrage est la plus splendide édition des *Evangiles* qu'ait encore tentée aucun éditeur français ou étranger. La traduction de Bossuet est une œuvre magistrale et qu'on pouvait considérer comme inédite; Bossuet n'avait jamais entrepris une traduction de ce genre; il l'avait faite sans s'en douter. On l'a extraite verset par verset des œuvres de l'illustre évêque, où elle était disséminée. « La précision, la vigueur, le grand air de ce style ample et souple, dit le critique littéraire de la *République française*, sont à leur aise et en pleine lumière dans ces noables in-folio aux marges étendues et encadrées d'une double réglure rouge. Quand ce livre est ouvert, on dirait les tables de la loi. C'est le livre sur lequel s'appuie Bossuet, dans le beau portrait que nous a laissé de lui Rigault, le peintre de la majesté du XVIe siècle. »

Les magnifiques illustrations gravées d'après les dessins de M. Bida valent le texte. Ce n'est pas chose facile pour le crayon que de rajeunir tant de sujets si souvent traités depuis la Renaissance par les peintres de tous les écoles, de faire après tant d'autres du nouveau qui soit en même temps du beau, qui sorte de la routine banale et cependant ne dépayse pas les âmes pieuses habituées à voir traiter ces sujets d'une manière en quelque sorte consacrée. Chargé, il y a une quinzaine d'années, de cet important travail, M. Bida en a consacré dix à l'exécuter; il a été préparer en Orient même, au milieu des sites et des costumes qu'il avait à rendre, la plupart de ses compositions. De cette longue elaboration, il est sorti cent vingt-huit planches qui sont autant de véritables tableaux.

« Toute l'interprétation des scènes évangéliques de M. Alex. Bida, dit le même critique, repose sur cette donnée très-simple, mais particulièrement saisissante : replacer la vie et les actions de Jésus et de ses disciples dans le cadre terrestre où elles se sont accomplies. Ce n'est pas que cette donnée soit absolument originale. Il y avait eu des tentatives antérieures, mais on peut dire que le succès ne les avait pas couronnées. Sans parler des essais quelque peu bizarres de l'habile, mais vulgaire Horace Vernet, il ne serait pas rare de rencontrer dans l'œuvre si considérable des peintres italiens de la Renaissance la trace de cette préoccupation toute naturelle. Quoi qu'il en soit, il est juste de reconnaître que jamais, avant M. Bida, on n'avait suivi un système arrêté; ce qui n'était qu'un accident, une fantaisie, une boutade chez ses devanciers, devient chez lui l'effet d'un parti pris, d'une résolution constante. Ce qu'il a voulu faire, c'est l'Evangile vu et dessiné en Orient. Tout y est, les terrains, les ciels, les arbres, les eaux, les effets d'ombre et de lumière, l'architecture, les intérieurs, les costumes, les figures. Il résulte de ce système tout un ensemble de cartons du plus haut intérêt. Telle scène est traitée comme une large page d'histoire, telle autre comme un tableau de genre. Ici l'intérêt du dessin réside dans l'attitude touchante et dramatique des personnages; là, au contraire, on ne trouve que les détails d'un intérieur juif curieusement retracé, dans un paysage brûlé de soleil avec des plis du terrain, des arbres rabougris et stériles, qui parlent à l'imagination et l'émeuvent aussi vivement que telle scène pathétique. Lorsque M. Bida nous présente ces femmes syriennes d'une grâce toute pleine de langueur, ces beaux enfants dont l'innocence brille dans leurs grands yeux étonnés et naïfs, ces rudes pêcheurs du lac de Tibériade, aux torses robustes, aux visages hâlés par le soleil, aux vêtements simples, mais majestueux, il nous aide à comprendre tout ce qu'il y a en de charme et de beauté dans cette société idéale des premiers fondateurs de la religion. »

Évangiles (LES), par E. Renan (Paris, 1877, 1 vol.). Le nouveau livre de M. E. Renan est intitulé les *Evangiles*. C'est le cinquième de l'*Histoire des origines du christianisme*, qui commence à la *Vie de Jésus* et s'arrêtera à l'organisation définitive de l'Eglise catholique. L'œuvre est immense, et il en est peu de plus belle dans ce siècle. On a pu critiquer M. Renan avec beaucoup d'esprit; on a pu dire, avec plus de malice que de justesse, qu'il a écrit « l'histoire des trois mousquetaires de l'Evangile, » ou qu'il nous a donné des « bonbons qui sentent l'infini. » On a pu le pourchasser à coups de goupillon et sonner les cloches de toutes les églises pour l'exorciser. Mais pas une réfutation sérieuse n'a été faite d'une œuvre qui, à dire vrai, n'a prêté le flanc à la critique que par ses perfections mêmes, le charme du style, la grâce constante de la parole.

Dans les *Evangiles* de M. Renan, on assiste à la création des trois Evangiles synoptiques, tous les trois grecs d'origine : les Evangiles de Marc, de Matthieu et de Luc. Comme dans ses œuvres précédentes, M. Renan fait preuve d'une immense érudition dans la critique des textes et dans l'étude des auteurs présumés. Cette qualité se retrouve à un si haut degré dans tout ce qu'écrit M. Renan, elle est si incontestable que nous ne nous y arrêterons pas. Nous aimons mieux signaler quelques vues élevées de l'auteur sur la politique de l'empire romain. Elles méritent une attention d'autant plus grande que nous y trouvons des leçons utiles pour notre propre démocratie. Tel est, en effet, l'état des esprits aujourd'hui, que nous ne pouvons guère nous enfoncer dans le passé sans être repris par le présent.

Ici, M. Renan, en rendant justice à certains mérites des empereurs de la dynastie trajane, dit que leurs défauts furent « beaucoup d'orgueil et de dureté pour les petits, pour les pauvres, pour les étrangers. Ces défaillances prendront leur revanche en montrant qu'eux aussi ont leur noblesse et sont capables de vertus. » Ne dirait-on pas que l'auteur vise nos classes dirigeantes et qu'il parle de l'attitude de ce qu'on appelle les « honnêtes gens » vis-à-vis de la démocratie? Ailleurs, nous trouvons ce passage où l'allusion est plus visible encore : « L'esprit administratif aller aux excès, dit M. Renan. Un simple corps de pompiers était suspect. Trop de monde à une fête de famille inquiétait l'autorité. Trajan voulait que les invitations soient limitées et nominatives. Il voulait le repos à tout prix; mais le repos, quand l'autorité le fonde sur la suppression des efforts privés, est plus préjudiciable à une société que les troubles mêmes auxquels on prétend obvier par le sacrifice de toute liberté. » Ne dirait-on pas qu'il s'adresse aux préfets et aux maires, qui interdisent les réunions de nos jours? Quel coup droit au cœur de notre administration tracassière! et comme c'est encore aux pouvoirs publics que M. Renan fait appel, lorsque d'aucuns voulu intervenir dans les choses de la foi, « s'emparer de la superstition pour la régler, » créer un milieu religieux « purement officiel, » tuer l'âme, tuer la science et préparer le triomphe de la théocratie!

N'y a-t-il pas dans ces lignes un avertissement et une leçon pour le présent et aussi une espérance pour l'avenir?

Tout le monde l'a compris ainsi, et bien qu'il ait paru à un moment où la politique absorbait tous les esprits, le livre de M. Renan, les *Evangiles*, a obtenu un immense succès. Une pareille lecture est un repos pour l'esprit : c'est une accalmie dans la lutte, à la fois misérable et périlleuse, que nous sommes obligés de soutenir pour la liberté. Et puis, toutes les libertés se touchent. Peut-être même M. Renan, dans son indifférence politique, ne l'a-t-il pas assez vu ou n'a-t-il pas assez voulu le dire? Dans l'ordre de la pensée pure, il y a des jacobins, des despotes et des parlementaires. En combattant pour le triomphe des parlementaires politiques, on assure la liberté des parlementaires de la religion et de la philosophie.

On a publié dans une édition populaire la *Vie de Jésus*. Il est à faire de même pour les autres œuvres du philosophe, de façon à rendre accessible à tous l'*Histoire des origines du christianisme*. Si la tentative paraissait risquée, on pourrait du moins, lorsque ce travail sera terminé, en faire quelque résumé populaire et concis, ne gardant que l'essentiel du récit. Les lecteurs auront alors un tableau d'ensemble de nos origines religieuses, qui, en écartant l'idée de l'intervention divine, montrera le développement d'institutions qu'il est aussi peu philosophique d'accepter dans leur ensemble que de dédaigner de parti pris et en bloc.

L'humanité, en effet, met toujours quelque chose d'elle dans les institutions qu'elle fonde, et ce quelque chose répond à des besoins qui pourraient bien être éternels.

ÉVANIDE adj. (é-va-ni-de — du lat. *evanescere*, disparaître). Paléogr. Qui est presque effacé.

* **EVANS** (Marie-Anne), femme de lettres anglaise, connue sous le pseudonyme de **George Eliot.** — Miss Evans a épousé M. Lewes, et elle a continué d'écrire sous son pseudonyme d'Eliot. Cette femme auteur, qui, selon l'expression de M. Scherer, « ne le cède à aucune de son sexe, sauf Mme de Staël, pour la profondeur, l'éclat et la souplesse du génie, » a publié, outre les romans que nous avons cités : *Félix Holt le radical*, roman qui eut peu de succès; *Middlemarch*, un chef-d'œuvre, et *Daniel Deronda*, œuvre très-forte, dans laquelle on trouve des caractères analysés avec autant de sagacité que de profondeur, mais où l'on rencontre aussi des parties faibles et fatigantes. « Ce qui distingue George Eliot entre ses confrères, dit M. Scherer, c'est qu'il possède toutes les qualités qui font le romancier et qu'il les possède à un degré supérieur. La puissance d'invention est attestée par des récits où l'intérêt du dénouement ne s'est acheté par aucun sacrifice de la vraisemblance et où le développement des événements procède toujours de celui des caractères. George Eliot, d'ailleurs, n'imagine pas seulement les situations; il les devine, et la plus grande surprise du lecteur est de voir l'écrivain s'élever constamment à la hauteur de la péripétie qu'il a amenée. Il jette ses personnages dans les aventures terribles ou délicates, il rend une explication nécessaire, il provoque une crise et il s'en tire avec tant d'aisance, de force et de naturel que le lecteur est frappé entre l'émotion produite par le récit et l'admiration provoquée par le triomphe de l'auteur. Mais ce n'est pas sa seule supériorité. Les descriptions ne sont jamais là, chez George Eliot, pour leur propre compte, ainsi qu'il arrive pour les produits d'un art inférieur; elles sont subordonnées au drame, lui servent de cadre, d'entourage, et n'en sont pas moins semées de traits qui trahissent un oeil aussi exercé à l'observation de la nature qu'à celle du cœur humain. Le dialogue, qui est la partie faible chez de très-grands romanciers, qui manque si souvent entre leurs mains de vérité et de nuances, le dialogue est toujours en situation dans les romans de George Eliot, approprié aux caractères, varié comme eux, tantôt spirituel, tantôt pathétique, exprimant les sentiments les plus opposés et traduisant les individualités les plus diverses, et cela sans effort, sans jamais dépasser la note juste. Il y a là quelque chose de shakspearien, ce n'est pas trop dire. Et cependant nous ne sommes pas au bout des qualités qui font de notre auteur le premier des romanciers contemporains, car c'est dans la création de ses personnages qu'il manifeste surtout son génie. Il n'est pas un de ses ouvrages qui n'ait donné à la littérature de son pays quelques-unes de ces figures qui, une fois entrevues, restent dans le souvenir des hommes plus réelles, plus vivantes que les héros même de l'histoire. Ses portraits de femme sont surtout merveilleux. George Eliot a créé un genre où il n'aura point de successeur, parce qu'on ne verra plus jamais réunies les qualités qu'il a pu mêler avec celles de l'artiste : c'est le roman d'analyse morale. Là est sa virtuosité, là son triomphe. Récit, description, réflexion, dialogue, tout sert dans ses écrits à la peinture des mouvements secrets de l'âme, à l'étude de la conscience humaine, sans que la minutie de l'observation nuise à la vigueur réaliste de l'écrivain, à la personnalité de ses créations ni à l'intérêt passionné de ses drames. »

EVARTS (William-Maxwell), jurisconsulte et homme politique américain, né à Boston en 1816. Après avoir suivi les cours de l'Ecole de droit de Harvard, il se fit inscrire au barreau de New-York. Il remplit les fonction d'attorney général sous l'administration du président Johnson. Plus tard, il fut chargé de soutenir les intérêts des Etats-Unis devant le tribunal arbitral de Genève, dans la question de l'*Alabama*.

Il a été nommé, en mars 1877, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères de Hayes. Il a prononcé plusieurs discours sur des questions importantes, entre autres sur les Etats-Unis. Quelques-uns de ses discours ont été publiés.

* **ÉVAUX**, bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. d'Aubusson; pop. aggl., 1,561 hab. — pop. tot., 2,967 hab.

Eve, oratorio de M. Massenet, poésie de M. Louis Gallet (cirque des Champs-Elysées, mars 1875). La partition de M. Massenet, écrite sur les très-beaux vers de son collaborateur, comprend seulement une dizaine de morceaux. Le scénario a la forme d'un de nos anciens mystères, avec un peu moins de naïveté et beaucoup plus de science dramatique; l'ensemble est d'un grand effet. C'est le vieux drame de la faute et du châtiment. « La petite partition d'*Eve*, dit le critique musical du *Journal officiel*, M. E. Gautier, contient des morceaux charmants; d'abord, le chœur pianissimo :

L'homme sommeille sous les palmes,

puis le duo en ut majeur :

Autour de nous respire une éternelle paix.

Un morceau excellent de tous points, c'est le chœur en *la* :

Au premier sourire d'Eve. . . . . .

L'orchestre est fin et doux, la mélodie des plus heureuses. La deuxième partie du mystère, *Eve dans la solitude*, commence par un chœur sans accompagnement dans le ton de *si* naturel majeur :

Femme, qui viens écouter le silence. . . . .

Cette deuxième partie est la mieux réussie. Les voix, dans la forêt, de la plaine proposent de montrer à Eve l'arbre du bien et du mal. Ici se place un air d'Eve, d'une mélodie simple et d'une couleur heureuse :

O nuit! ô douce nuit!...

La deuxième partie se termine par un chœur ferme et développé dans une forme tout à fait moderne :

Veux-tu posséder la puissance humaine?

» La troisième partie contient un beau duo d'amour :

Tes lèvres ont touché les miennes;
Quel charme éveillent dans mes veines
Toutes les ardeurs de mon sang!

La tendresse profonde qu'éprouvent l'un pour l'autre Adam et Eve est exprimée ici avec une chaleur qui, pour n'avoir rien de primitif, n'en est pas moins communicative et passionnée... C'en est fait! La mort est entrée dans le monde. Adam et Eve ont perdu leur ignorance enfantine, et, de toutes parts, des fleurs pâlies, des arbres frémissants, des cieux enflammés par l'éclair, des rivières mugissantes, par une intention dont on peut contester l'à-propos, mais non l'effet, sort ce chant funèbre : *Dies iræ, dies illa.* »

Ève naissante, statue par Paul Dubois; salon de 1873. La future mère du genre humain vient d'être tirée du flanc de l'homme et jouit de la vie. Debout, la jambe gauche légèrement repliée, le haut du corps et la tête mollement inclinés à droite, elle lève vers le ciel des regards étonnés et reconnaissants. Il y a dans son attitude une sorte d'embarras naïf et de gracieuse gaucherie qui témoignent de son inexpérience de la vie. Les bras sont réunis sur la poitrine, non par pudeur, mais par un élan naturel de gratitude et de prière. La chevelure se divise sur le front en deux bandeaux légers qui voilent les tempes, descend sur la nuque et est ramenée tout entière sur l'épaule droite et entre les seins, où les mains la retiennent.

Cette statue a obtenu un grand et légitime succès à l'Exposition de 1873. « La pose est poétique, naturelle, vraiment trouvée, a dit M. Lafenestre. Nous sommes bien loin des pêcheresses alanguies ou minaudières, ou des nourrices épaisses ou rustauds qui sont, tour à tour, décorées du nom d'*Eve* dans les représentations du paradis terrestre. Eve est belle, parce qu'elle est le type et le moule d'où doivent sortir les exemplaires les plus parfaits de la créature humaine; Eve est robuste, parce qu'elle doit porter vaillamment dans son sein les mâles garçons qui peupleront la terre; sa beauté se complète par sa force, sa force est un élément de sa beauté... Voilà une véritable œuvre d'art, où l'artiste, après un noble idéal, a imprimé fermement sa pensée haute et profonde. » Suivant M. Maxime Chamerlin (*Bien public*), « les formes de l'*Eve* de M. Dubois sont fermes et virginales; le ventre, toutefois, est un peu développé, mais la gorge est délicate et pure, les hanches ondulent harmonieusement, le dos a une fermeté et une souplesse délicieuse; la chevelure n'a peut-être pas l'ampleur qui conviendrait à la première femme, mais elle s'arrange avec une heureuse simplicité. » M. Chaumelin ajoute : « Après avoir dit les beautés de cette statue, signalerons-nous quelques imperfections de modelé, plus ou moins apparentes dans le modèle en plâtre que nous avons sous les yeux? Ces défauts s'atténueront sans nul doute et pourront même s'effacer aisément dans le travail du marbre. Telle qu'elle est, l'*Eve* de M. Dubois n'a certainement pas de rivales parmi les statues du Salon pour l'ampleur de l'exécution, la simplicité de la composition et la force du style. » M. Paul de Saint-Victor a renommé, lui aussi, que le modèle en plâtre exposé en 1873, pour n'être pas exempt de défauts, promettait néanmoins un chef-d'œuvre : « L'artiste est parti, comme Dieu, du premier coup de l'argile une Eve accomplie, mais celle de M. Dubois est bien près de la devenir... L'attitude est déjà trouvée; une sorte d'hésitation timide s'y mêle à la grâce d'une démarche harmonieuse; la femme est née parfaite et formée, mais elle fait son premier pas, et c'est encore celui d'un enfant. On ne saurait trop admirer le modelé des jambes, jeune et plein, d'une simplicité tout antique. Supposez-les trouvées dans des fouilles, à côté du Gladiateur, Ganesco, Etéivant, secrétaire de la rédaction, Cochinat, Ballue, colonel Martin, Dupeuty, G. Duval, Etienne Junca, Ebstein, Monselet, etc., tous charmants hommes; mais que de disparates sous le rapport des opinions! le colonel Martin et M. Ganesco, Ballue et Cochinat!... A un moment donné, M. Edmond Magnier força encore sa couleur et s'adjoignit MM. Naquet et Madier de Montjau, lesquels n'écrivirent, il est vrai, que quelques articles et abandonnèrent la politique du journal à Charles Monselet.

Nous avons donc raison de dire que l'*Evénement*, journal politique, n'a converti et ne convertira personne. Ce qu'il est, et c'est une place qu'il occupe à merveille, ce qu'il est, c'est un journal de boulevard, essentiellement parisien, dont les chroniques sont pleines de fantaisie et d'humour, dont les causans ont parfois un air de vraisemblance, dont les faits divers ont un cachet salubre qui les distingue de ceux du *Figaro*.

L'*Evénement*, dans son premier numéro, a annoncé qu'il serait un *Figaro* honnête; il a tenu parole. Mais que les dieux le préservent de toute prétention politique! Pas plus que son concurrent de la rue Drouot, il n'est fait pour régler et diriger l'opinion. Son ancien collaborateur Ganesco a échoué à la tâche, et M. Cochinat n'y réussirait pas mieux.

L'*Evénement* est un journal très-bien informé sur les faits de la ville, ayant une chronique locale fournie et bien à lui, prêtant aux autres journaux et ne leur empruntant pas, au courant de tous les bruits de coulisse; ses courriers sont spirituels, ses échos presque neufs, ses feuilletons choisis avec discernement. C'est par là que le succès lui est venu; c'est par là qu'il doit chercher à le maintenir.

ÉVENTAILLÉ, ÉE (é-van-ta-llé; *ll* mll. — rad. *éventail*). Disposé en éventail.

ÉVENTION s. f. (é-van-si-on). Techn. Engin dont se sert le lapidaire pour fixer le bâton à cimenter.

ÉVENTIONNER v. n. ou intr. (é-van-si-o-ne — rad. *évention*). Techn. Monter et descendre l'évention pour poser le ciment.

ÉVERNIATE s. m. (é-vèr-ni-a-te). Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide évernique avec une base.

* **ÉVIAN**, petite ville de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. N.-E. de Thonon, sur la rive méridionale du lac de Genève; pop. aggl., 1,792 hab. — pop. tot., 2,553 hab. On l'appelle souvent EVIAN-LES-BAINS.

ÉVIAS s. m. (é-vi-ass). Entom. Nom d'un papillon.

* **ÉVIDEMENT** s. m. — Rainure longitudinale pratiquée sur la lame d'une arme blanche, pour l'alléger.

* **ÉVIDEUR** s. m. — Chir. Sorte de lithotriteur.

ÉVINCEMENT s. m. (é-vin-se-man — rad. *évincer*). Action d'évincer; état de celui qui est évincé.

* **ÉVISA**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 69 kilom. N. d'Ajaccio; 1,027 hab.

ÉVOLAGISTE s. m. (é-vo-la-ji-ste — rad. *évolage*). Econ. rur. Celui qui jouit d'un évolage.

* **ÉVOLUTIONNAIRE** adj. — Qui a rapport à la doctrine de l'évolution ou transformisme.

— s. m. Partisan de la doctrine de l'évolution.

ÉVOLUTIONNISME s. m. (é-vo-lu-si-o-ni-sme — rad. *évolution*). Biol. Système de l'évolution.

ÉVOLUTIONNISTE s. m. (é-vo-lu-si-o-ni-ste — rad. *évolution*). Biol. Partisan du système de l'évolution.

* **ÉVRAN**, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-E. de Dinan, sur le canal d'Ille-et-Rance; pop. aggl., 371 hab. — pop. tot., 4,208 hab.

* **ÉVRECY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Caen; pop. aggl., 495 hab. — pop. tot., 737 hab.

* **ÉVREUX**, ville de France (Eure), ch.-l. de dép. et de cant., à 104 kilom. N.-O. de Paris, sur l'Iton et sur le chemin de fer de Paris à Cherbourg; pop. aggl., 8,977 hab. — pop. tot., 14,627 hab. L'arrond. comprend 11 cant., 224 comm., 112,178 hab.

* **ÉVRON**, ville de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. de Laval; pop. aggl., 3,032 hab. — pop. tot., 4,724 hab.

* **EWALD** (Georges-Henri-Auguste DE), théologien et orientaliste allemand. — Il est mort à Gœttingue en 1875. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Livres éthiopiens d'Henoch* (1854, in-4o); les *Livres sibyllins* (1858, in-4o); *Evangiles populaires du Hanovre* (1862-1864, 4 vol. in-8o); *Poëtes de l'Ancien Testament* (1866-1867, 3 vol. in-8o); *Prophètes de l'Ancien Testament* (1867-1868, 3 vol. in-8o).

EXACERBÉ, ÉE adj. (é-gza-sèr-bé — du lat. *exacerbatus*). Devenu acerbe, poussé à un haut degré d'excitation.

EXÆL, ange qui apprit aux hommes l'art de fabriquer des épées, des cuirasses, les machines de guerre, ainsi que les ouvrages d'or et d'argent. Cet ange, des plus galants, n'oublia pas les femmes, et l'enseigna à leur profit l'usage des pierres précieuses et même du fard.

Examen des doctrines médicales, par Broussais. V. MÉDICALES (examen des doctrines), dans ce *Supplément*.

EXANTHÈSE s. f. (è-gzan-tè-ze — du gr. *exanthéo*, je fleuris). Syn. d'EFFLORESCENCE.

EXASPÉRANT, ANTE adj. (è-gza-spé-ran, an-te — rad. *exaspérer*). Qui exaspère, qui irrite à l'excès.

EXAUCTORATION s. f. (è-kzo-kto-ra-si-on — du lat. *exauctoratio*). Hist. Licenciement des soldats, chez les Romains, soit après leur temps de service, soit comme punition.

EXAUGURATION s. f. (è-kzo-gu-ra-si-on — du lat. *exauguratio*). Hist. relig. Cérémonie religieuse, accomplie par les augures, et qui avait pour but d'annuler la consécration d'un temple ou d'un autel.

* **EXCAVATEUR** s. m. — Chir. Sorte de lithotriteur.

EXCENTRATION s. f. (è-ksan-tra-si-on — du pref. *ex*, et de *centre*). Mécan. Déplacement d'un centre; éloignement du centre.

EXCÉRÉBRATION s. f. (éks-sé-ré-bra-si-on — du lat. *ex*, hors de, et de *cérébration*). Cérébration anomale.

* **EXCIDEUIL** ou **EXIDEUIL**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 34 kilom. de Périgueux, sur la Loue; pop. aggl., 1,846 hab. — pop. tot., 2,210 hab.

EXCITEMENT s. m. (è-ksi-te-man — rad. *exciter*). Physiol. Etat du cerveau qui reprend son énergie interrompue par le sommeil ou par toute autre cause.

Excommunication de Robert le Pieux (L'), tableau de Jean-Paul Laurens; Salon de 1875. Robert de France, ce roi dévot qui passa une partie de sa vie à composer des hymnes religieuses, qui prenait un plaisir extrême à chanter au lutrin, qui gorgea de donations et de privilèges les évêques et les moines, ce pauvre sire qui laissa son sceptre tourner au goupillon, trouva cependant le moyen de mécontenter l'Eglise. Il eut la mécréante idée d'épouser Berthe, veuve du comte de Blois, dont il avait tenu précédemment un enfant sur les fonts baptismaux, et avec laquelle il avait ainsi contracté une parenté religieuse.

Rien que la mort n'est oit capable
D'expier son forfait; on le lui fit bien voir.

On l'excommunia !... La sentence vient d'être solennellement prononcée dans la grande salle du palais, en présence des époux incestueux. Sur les dalles, au pied du trône, fume et expire le cierge pascal arraché de son massif chandelier de cuivre : symbole de la vie spirituelle qui s'est éteinte dans l'âme du condamné. Le légat du pape et ses acolytes se retirent, impassibles comme des Cesoyeurs qui viennent d'enfouir un cadavre, et vont disparaître sous l'arcade d'une grande porte romane. Le silence, le vide, la mort se font autour des excommuniés. Les courtisans ont été les premiers à s'éloigner. Les vastes proportions de la salle font mieux ressortir encore l'isolement des coupables. Le roi, frappé de stupeur, a laissé choir son sceptre et courbe son front humilié, qui semble ne plus pouvoir porter la couronne. Dans son œil hagard, dans son attitude affaissée, il y a sans doute plus d'épouvante que de repentir; mais on devine qu'il n'aura pas la force de lutter et que la peur de l'enfer l'amènera vite à faire amende honorable. Déjà, il ne prend plus garde à la pauvre reine, assise à ses côtés, qui se cramponne à lui, qui l'enlace et l'étreint avec toute la tendresse de l'amour, avec toute l'énergie du désespoir.

Cette composition dramatique a été exposée en 1875, en même temps qu'un autre tableau, l'*Interdit*, dans lequel M. Laurens a retracé les conséquences sinistres de l'excommunication. D'un avis à peu près unanime, ces deux ouvrages ont été proclamés les meilleures peintures historiques du Salon. M. Paul de Saint-Victor a dit de l'*Excommunication* : « C'est la même composition simple et grande, dont l'éloquence n'est altérée par aucune emphase... M. Laurens peint comme il pense, avec fermeté et sobriété. Il y a de la concision dans son exécution énergique et juste. » M. About, tout en reconnaissant que le tableau de M. Laurens est peint avec une fermeté remarquable, lui a reproché d'être une conception plus littéraire que pittoresque. Un autre écrivain, un poète M. Coppée, a loué, au contraire, M. Laurens d'avoir su exprimer des « idées, » au lieu de s'être borné, comme tant d'autres, à faire de l'art pour l'art : « Les deux œuvres de M. Laurens, a-t-il dit, ont pour nous un mérite supérieur à tous les autres; elles font penser, et dans ce genre, pour ainsi dire écrit et littéraire, jamais peut-être M. Jean-Paul Laurens n'avait été mieux inspiré. Si ce sont là deux scènes plutôt que deux tableaux, elles sont dignes d'un drame de Shakspeare. » Les qualités pittoresques, et les qualités littéraires déployées par M. Laurens ne l'ont pas empêché de faire preuve d'un rare talent de peintre. « Le groupe des évêques qui s'endorment lentement sous le porche, tournant le dos au malheureux monarque, est d'une force de style remarquable, » a dit M. Castagnary. Du reste, M. Claretie a fait les observations suivantes : « Le mouvement de la reine est fort joliment saisi; l'expression douloureuse du visage a sa poésie et ce corps féminin apparaît bien dessiné et bien construit sous ses vêtements blancs. Il y a de la vigueur aussi dans le personnage du roi... La couleur de ses vêtements a je ne sais quoi de mâle. On sent encore une menace dans l'attitude des évêques qui s'éloignent, graves et solennels comme des justiciers. Le cierge renversé qui fume, et dont la fumée rampe au-dessus des dalles, les coussins encore affaissés sous le poids des corps, les murailles salies par les dos qui se sont accotés contre elles, les étoffes aux tons fiers, tout cela est traité avec infiniment de soin, de fidélité et de style. » En présence de ces divers jugements, il est permis de dire, avec M. Chaumelin : « A l'heure qu'il est, M. Jean-Paul Laurens est le premier de nos peintres d'histoire. A de fortes et austères conceptions il joint une exécution sobre, simple, claire, expressive. »

EXCRÉTINE s. f. (èk-skré-ti-ne — rad. *excrément*). Chim. Principe immédiat qui cristallise dans l'extrait alcoolique de matières fécales, soumis à une température plus basse que 09.

EXCURSIONNISTE s. (èk-skur-sio-ni-ste) Celui ou celle qui fait des excursions, des voyages. Il est à peu près synonyme de TOURISTE.

EXCUSABILITÉ s. f. (èk-sku-za-bi-li-té — rad. *excusable*). Qualité ou caractère de ce qui est excusable.

* **EXCUSE** s. f. — Fausse épée dont la lame n'est pas de fer, mais de baleine.

EX DONO, mots latins qu'on fait suivre du